



EDITION 2020

Repenser la solidarité et la coopération internationale

TRAVAILLER AVEC LA DIASPORA POUR RENFORCER SES PROJETS INTERNATIONAUX

Souvent regroupées légalement sous le statut associatif, les diasporas jouent un rôle important sur le territoire d'accueil. Premièrement, elles permettent aux citoyens issus d'un même pays et vivant sur un sol étranger de faire vivre leur culture et leurs traditions et facilitent aussi l'intégration de nouveaux ressortissants sur ce dit territoire. De plus, elles s'avèrent également être de véritables acteurs du développement. Déjà en 2009, le Forum Mondial sur les Migrations et le Développement évoquait la nécessité de « *renforcer la capacité des migrants pour le développement* », une idée aussi défendue par le député français Patrice Anato, fondateur du Forum des Diasporas Africaines et la création récente du Conseil Présidentiel pour l'Afrique en est un exemple de plus. Il s'agit de considérer les diasporas « *non plus comme une question migratoire ou un objet socio-culturel, mais plutôt comme un enjeu économique et politique majeur des années à venir* »*. Et en effet, les diasporas participent largement au développement de leur pays d'origine, notamment au travers de leurs initiatives entrepreneuriales. Les transferts de fonds des diasporas envers leur pays d'origine représentent une aide conséquente. Ils représentaient en 2016 un apport financier trois fois supérieur au montant alloué aux politiques d'aide au développement à l'échelle mondiale**. Ces chiffres font ainsi des diasporas le premier acteur mondial du développement. Elles se mobilisent et mènent des initiatives vouées à favoriser le développement économique et social de leur pays d'origine : renforcement de l'accès à l'éducation, construction d'infrastructures, soutien au système de santé, envoi de matériel.

Cependant, les diasporas, si elles sont elles-mêmes actrices du développement international, peuvent également être une véritable ressource pour les acteurs de la coopération internationale. Fines connaisseuses des enjeux socio-économiques et politiques ainsi que des besoins de leur pays d'origine, les diasporas peuvent ainsi se montrer très compétentes pour assister les organisations de coopération internationale dans la planification de projets de développement. Les diasporas qui possèdent assurément des connaissances pratiques et techniques, peuvent ainsi les mettre à disposition des organismes - d'ailleurs, les différentes initiatives qu'elles mènent déjà parfois à l'échelle associative renforcent et amplifient largement cette expertise. Elles peuvent également faire profiter les organisations de leur carnet d'adresse qui peut s'avérer crucial dans l'intégration d'acteurs locaux lors de

l'implantation de projets de coopération. Les membres des diasporas sont ainsi un atout majeur puisque leur intervention dans le développement de projets permet, entre autres, une large prise en considération du contexte, des acteurs et enjeux de chaque zone d'intervention.

Une collaboration entre des associations françaises de développement et les diasporas ne peut être qu'une valeur ajoutée, d'autant plus que la crise sanitaire a apporté une incertitude planante sur les projets en cours et les projets futurs. Cette crise pose de nouvelles problématiques qui amènent à repenser les projets de coopération en renforçant largement la participation des acteurs locaux. Les déplacements internationaux étant devenus presque impossibles, les diasporas peuvent fournir bon nombre de ressources essentielles et de contacts qui se chargeront de prendre le relais et de superviser la bonne mise en œuvre d'un projet sur place.

Au sein des CLES pour l'international 2020

- **Table-ronde : Expérimenter de nouvelles formes de solidarité internationale**
avec ARAB Chadia, Vice-Présidente du FORIM, géographe et chargée de recherche au CNRS et NDAO Bourry, Membre du Conseil présidentiel pour l'Afrique – Fondatrice de CreditMe, Présidente de l'association Néo Diaspora
- **Atelier « Renforcer son projet grâce aux conseils des OSIM »**
avec Hanitra Rabefitsheno d'Hetsika et Grabielle Guyard et Aurélien Marot de Maddakar
- **Atelier « Quels besoins pour la diaspora en Pays de la Loire ? »**
avec Sofiane Amichi, Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
- **Atelier « Le pôle internationale de la Maison de l'Afrique à Nantes »**
avec Guillaume Mvondo, second vice-Président de la Maison de l'Afrique à Nantes
- **Atelier « Quels partenariats avec la diaspora ? »**
avec Juliette Gadot, chargée de projets Réseau Immigration Développement et Démocratie, Randa Chekroun, chargée de communication, Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations

Pour en savoir plus

- Répertoires et études du FORIM sur les diasporas en France :
- Site internet du Conseil Présidentiel pour l'Afrique
- Migration et développement, Revue d'économie du développement, 2017/1 (Vol. 25).
- Rapport Hillel. « Migration et développement : les externalités de la diaspora », Revue d'économie du développement, vol. 25, no. 1, 2017, pp. 31-61.
- « Les transferts d'argent des migrants : Enjeux et impacts sur le développement », Techniques Financières et Développement, 2014/1 (N° 114)
- Jean-Baptiste Meyer, « Diasporas et développement », Hommes & migrations, 2013
- La diaspora africaine en France, Ministère des Affaires Étrangères : Banque Mondiale, « Les envois de fonds des migrants vers les pays en développement sont en recul pour la deuxième année consécutive », Communiqué de presse, 21 avril 2017
- Podcast « Conversations avec la Diaspora » de Stéphane Ekobo

*Ambition fondatrice du FDDA : <https://forumdesdiasporas.com/objectifs/>

**Source : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/afrique/la-diaspora-africaine-en-france/>